

## DOYENNE OU DOYEN DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

---

### NATURE DU TRAVAIL

Relevant de la vice-rectrice ou du vice-recteur responsable de la recherche, la doyenne, le doyen de la recherche et de la création a pour mandat de gérer les activités de développement et de support de la recherche et de la création. Le mandat de la doyenne, du doyen vise plus particulièrement la mise en œuvre de stratégies favorisant la promotion de la recherche et de la création, le développement de réseaux de chercheurs et de nouvelles sources de financement de la recherche et de la création, de même que l'accompagnement des professeurs dans leurs activités de recherche et de création et ce, sur les divers sites et Campus de l'UQO.

#### Relations à l'interne et à l'externe

De par la nature des fonctions qui lui sont confiées, la doyenne, le doyen de la recherche et de la création est en contact régulier avec les professeures et professeurs ainsi que les responsables des regroupements de recherche reconnus institutionnellement; ces derniers relèvent directement de la doyenne, du doyen de la recherche et de la création. Elle, il est appelé à collaborer avec les autres membres du personnel des divers vice-rectorats. Elle, il est également en contact fréquent avec le personnel du Secrétariat général, notamment en matière d'éthique de la recherche.

Elle, il est membre d'office de la Commission des études et préside le Comité de la recherche. La doyenne, le doyen de la recherche et de la création assure également la présence de l'UQO aux tables afférentes du réseau de l'Université du Québec et entretient des relations avec ses partenaires du milieu universitaire, notamment ceux du réseau de l'Université du Québec. Enfin, elle, il est la répondante institutionnelle, le répondant institutionnel auprès des organismes subventionnaires de recherche.

### RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES

#### Politiques et procédures

Dans le domaine des politiques et des procédures, la doyenne, le doyen de la recherche et de la création :

- Propose des projets d'élaboration ou de révision de politiques et de procédures en vue d'améliorer le fonctionnement en matière de recherche et de création;
- Exerce un rôle de soutien et de conseil auprès de la vice-rectrice ou du vice-recteur responsable de la recherche en matière de recherche et de création;
- Consulte la communauté universitaire sur divers projets de politiques portant sur des enjeux particuliers liés à la recherche et à la création, notamment l'éthique en matière de recherche avec des êtres humains ou des animaux, l'accueil et l'encadrement des stagiaires postdoctoraux, la conduite responsable en recherche et création et les normes de dégageant d'enseignement pour fins de recherche ou de création;
- Analyse les résultats des consultations, prépare les projets de politiques pour les instances statutaires et veille à ce que l'application de ces politiques soit conforme aux objectifs poursuivis;
- Voit à l'application et la mise à jour de la Politique de la recherche et de la création, la Politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctoraux, la Politique de conduite responsable en recherche et création, la Politique de respect et de bons soins aux animaux;
- Informe les professeures et professeurs des règlements, politiques et procédures adoptés par les instances de l'Université en matière de recherche et de création.

#### Développement et soutien des activités de recherche et de création

Dans le domaine du développement et du soutien des activités de recherche et de création, la doyenne, le doyen de la recherche et de la création :

- Gère les activités de support institutionnel à la recherche et à la création, et supporte les activités d'animation de la recherche (activités institutionnelles, congrès, colloque, etc.);

- Veille à la bonne marche des regroupements de recherche reconnus institutionnellement;
- Supervise la gestion des différents programmes de soutien au développement de la recherche et de la création financés par le Fonds institutionnel de recherche;
- Anime les activités de recherche et soutient le bon déroulement de ces activités en facilitant la gestion des opérations administratives relatives à leur réalisation et en intervenant au besoin auprès des unités administratives concernées;
- Soutient l'ensemble des professeurs dans la recherche de sources de financement pour les travaux de recherche en apportant, entre autres, une aide à la rédaction de demandes de subvention;
- Recense les diverses opportunités de financement alternatifs de la recherche, en plus de celles des fonds provinciaux et fédéraux. À cet égard, doit travailler étroitement avec le corps professoral;
- Assure les liaisons avec les organismes de financement de la recherche;
- Autorise le dépôt de demandes de subvention;
- Veille au développement et à la mise à jour de banques de données informatisées sur le financement et la production de la recherche;
- Gère un ensemble d'informations relatives à la recherche et à la création sur le site Web de l'Université;
- Élabore un plan de développement stratégique de son unité;
- Prépare les divers bilans requis par les organismes subventionnaires et les divers ministères;
- Accomplit tout autre mandat que lui confie la vice-rectrice ou le vice-recteur responsable de la recherche.

En collaboration avec les diverses unités concernées :

- Veille à la contribution des activités de recherche et de création à la formation des étudiants, plus particulièrement aux cycles supérieurs;
- Participe à la coordination des activités de valorisation des résultats de recherche;
- Veille à la mise sur pied de partenariats de recherche avec des organismes du milieu;
- Participe aux travaux entourant la gestion des données de recherche.

#### Décanat de la recherche

La doyenne, le doyen de la recherche et de la création participe à la définition des objectifs poursuivis par la vice-rectrice ou le vice-recteur responsable de la recherche :

- Élabore et propose le plan d'activités du Décanat de la recherche;
- Dirige et coordonne le personnel de son bureau (personnel professionnel, technique et de bureau) et définit des façons de travailler qui devront répondre également aux besoins des professeurs et des regroupements de recherche dans le cadre de leurs activités de recherche et de création;
- Prépare et supervise la préparation des dossiers de recherche et de création à soumettre aux diverses instances statutaires (conseil d'administration, commission des études, comité exécutif).

#### **EXIGENCES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES**

- La doyenne, le doyen de recherche et de la création doit détenir un diplôme universitaire de troisième (3e) cycle. Elle, il doit posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente en milieu universitaire et présenter un solide dossier de recherche, ainsi qu'une connaissance concrète des organismes subventionnaires (à titre indicatif, avoir siégé à divers comités d'organismes subventionnaires, avoir agi à titre d'évaluateur ou d'évaluatrice de demandes de subvention, etc.);
- La doyenne, le doyen de la recherche et de la création doit avoir une connaissance approfondie de l'enseignement aux cycles supérieurs et de la recherche de niveau universitaire et des habiletés démontrées en gestion. Elle, il doit posséder les qualités personnelles appropriées, en particulier un sens aigu des relations interpersonnelles et de leurs impacts; des habiletés de rassembleur; une grande capacité d'adaptation et de coordination pour gérer divers dossiers simultanément de façon cohérente, et doit savoir faire preuve de leadership, d'initiative et de créativité, et ce, dans une perspective de développement;
- La personne recherchée doit démontrer des compétences en matière de travail d'équipe et doit savoir déléguer, organiser, planifier, et gérer du personnel;
- La personne sera appelée à se rendre sur les divers sites (Ripon et Saint-Jérôme) fréquemment;
- Une connaissance de l'anglais est considérée comme un atout.

**ENTRÉE EN FONCTION** : selon entente  
**DURÉE DU MANDAT** : deux (2) ans  
**TRAITEMENT** : selon la politique de rémunération des cadres  
**LIEU DE TRAVAIL** : Gatineau

---

La nomination et le renouvellement du mandat de la doyenne, du doyen de la recherche et de la création sont soumis à un processus de consultation.

Veillez noter que les personnes dont la candidature sera retenue seront rencontrées en entrevues le 19 mars 2021.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae **avant 16 h 30 le 3 mars 2021** à l'attention de :

**Madame Sylvie B. de Grosbois**  
**Vice-rectrice au Développement du Campus de Saint-Jérôme**  
**Université du Québec en Outaouais**  
**5, rue Saint-Joseph (Saint-Jérôme) J7Z 0B7**  
[vrDCSJ@uqo.ca](mailto:vrDCSJ@uqo.ca)

*Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.*

*L'Université du Québec en Outaouais souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour ce faire, les personnes intéressées doivent remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi, apparaissant à l'adresse suivante : <http://uqo.ca/emplois>, et le transmettre avec leur candidature.*

---